

LA GARDE ADHEMAR Dénomination, numérotation des voies et habitations.

Dans la vie de tous les jours l'adresse est le moyen incontournable de **localiser, identifier, et sécuriser** les administrés, les usagers, les entreprises... Cela permet d'améliorer le repérage et l'orientation ; de **faciliter les interventions d'urgence : ambulances, pompiers, police ; de localiser les services, GPS etc...**

Le comité consultatif a reçu LA POSTE qui a expliqué les différentes actions relevant de sa compétence:

- Les relevés topographiques sur le terrain de toutes les habitations de la commune.
- Le diagnostic de la commune sous forme de fichier Excel (nom des voies existantes, nombre de foyers, leurs numéros, les noms des propriétaires, les noms des locataires...).
- La numérotation sur les plans, la communication auprès des résidents concernés (fourniture de cartes pré-affranchies pour les changements d'adresse).

A la charge de la commune de : 1) Nommer les voies qui ne le sont pas, en cohésion avec l'historique de la commune et le cadastre. 2) Définir le choix de numérotation métrique ou numérique en fonction des quartiers. 3) Définir le modèle et faire fabriquer les plaques de signalisation. 4) Poser les panneaux de signalisation aux intersections des rues. Informer les intéressés le plus tôt possible d'un éventuel changement d'adresse. 5) Fournir les plaques numérotées aux personnes concernées... A SUIVRE !

FISCALITE / IMPÔTS

Tous les projets utiles et d'intérêt général réalisés ou en cours sont rendu possible grâce à la recherche de financements . Les Lagardiens ne sont pas les seuls financeurs ou bâtisseurs des équipements communaux. Nous avons obtenu la participation du DEPARTEMENT DE LA DROME, de L'ETAT (pour la deuxième fois consécutive la commune perçoit la DETR: 112.500€) de L'AGENCE DE L'EAU...

La vente de terrain permet aussi de financer cette modernisation sans avoir recours à l'impôt. **Cette année 2015** le conseil municipal n'a voté **aucune augmentation des taux communaux des impôts !**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- LA
D R O
M E -

Le Département souhaite faciliter l'accès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et de Drôme solidarités aux personnes sourdes et malentendantes. Aussi, un service en ligne innovant et gratuit permettant d'échanger directement avec l'interlocuteur est mis en place. Depuis un ordinateur équipé d'un micro ou d'une webcam , via une connexion internet, la personne est mise en relation visuelle et audio avec un opérateur pratiquant la langue des signes française (LSF) ou la transcription instantanée de la parole (TIP). Se connecter sur solidarite.ladrome.fr .

Ouvrages à disposition

- Albums enfants, contes
- Romans enfants et adultes
- BD et mangas enfants, adolescents et adultes
- Documentaires enfants et adultes
- Ouvrages à gros caractères
- Biographies et fond local
- Périodiques adultes

Prêts de livres

3 livres par personne pour 3 semaines

Les nouveautés et magazines récents devront être rendus le plus rapidement possible.

Cotisation

Adulte : 3€

Enfant : gratuit

La cotisation est valable pour

l'année en cours.

Remarque

En cas de perte ou de détérioration, le livre devra être remplacé ou remboursé au prix d'achat

Si le livre est abîmé, ne pas le réparer mais le signaler.



Venez vite nous rejoindre, toute l'équipe sera heureuse de vous satisfaire.

Vous cherchez un ouvrage précis, Demandez-le !

Nous pouvons le réserver auprès de la Médiathèque départementale.



Bibliothèque

Sous régie municipale

Guide du lecteur

Horaires

Mardi et jeudi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h

Vacances scolaires :
Jeudi 16h-18h et samedi 10h-12h

En juillet/août :
Jeudi 16h30-18h30 et samedi 10h-12h

Tél : 04 75 53 56 61

rue Escalin
Courriel : bibliotheque-logardeadhemar@orange.fr

Mairie de La Garde Adhémar



LE PETIT LAGARDIEN

Numéro 4

M A I . 2 0 1 5

Sommaire :

Vie Institutionnelle:

- Mot du maire
- Bilan annuel

Dans ce numéro :

Activités périscolaires

Cantine - Garderie

Travaux d'urgence

Cérémonie & CMJ

Bilan permanences urbanisme

Ecole

Déchetterie

Urbanisme

Aménagement

Dénomination des voies et numérotations des habitations

Fiscalité, impôts

Informations complémentaires



Mairie de La Garde Adhémar
mairie.gardeadhemar@wanadoo.fr
www.la-garde-adhemar.com
Rue Marquis de la Baume
26700 La Garde Adhémar
Horaire d'ouverture :
Du lundi au samedi de 9h à 12h
Tel : 04 75 01 41 09
Fax : 04 75 04 43 44



LE MOT DU MAIRE

Mot du maire :

Il y a un an nous étions élus avec comme projets :

La réforme des rythmes scolaires. Il a fallu faire face dès la rentrée de septembre, trouver les intervenants , organiser les emplois du temps. Le tout en poursuivant les travaux de l'école, la mise en accessibilité des locaux neufs.

La création de **davantage de service public** : conseils gratuits en urbanisme .

La sécurité dans les lotissements, le village, la plaine nous tenait à cœur en engageant **La numé-**

rotation et la dénomination sur l'ensemble de la commune .

Maintenir le service de **l'eau et de l'assainissement** géré par la commune et **réaliser la station d'épuration** (inauguration le 5 juin 2015)

La qualité de vie des administrés. Nous tenions à finir les travaux des Montjars, d'une part et faire en sorte que notre commune reste propre (stationnement, sécurité, signalétique, curage des fossés, réfection des voiries et trottoirs)...

Toujours au chapitre de **la sécurité** il était indispensable de réaliser un

chemin coupe feu à l'est des Montjars pour avoir un deuxième accès pour les secours pour une éventuelle évacuation .

Continuer les travaux de **modernisation et d'extension du réseau d'eau potable...**

La maîtrise des coûts et une fiscalité modérée...

Et pour finir un mot de l'intercommunalité qui devait nous permettre d'avoir **une déchetterie plus fonctionnelle.** (entre autre!)

Un an après, il est donc normal que vos élu(e)s vous rendent des comptes sur l'état de réalisation de ces projets.

Information TAP

T.A.P temps d'activité périscolaire ou N.A.P. nouvelles activités périscolaires

Depuis la rentrée de septembre les écoliers ont du se familiariser avec un nouveau rythme scolaire imposé par l'état. Grands changements : 5 matinées au lieu de 4 et un temps scolaire allégé les après midi laissant la possibilité aux enfants de fréquenter de nouvelles activités périscolaires durant une heure trois fois par semaine.

L'organisation, la mise en place à la charge de la municipalité a fait l'objet d'un long travail, impactant la totalité des services communaux mais réalisée en concertation avec les enseignants, les parents d'élèves...



Forte participation des enfants (21 enfants sur 28 à la maternelle et 30 enfants sur 37 à l'école élémentaire). 5 personnes qualifiées dans le domaine de la petite enfance interviennent, proposant des activités diverses aux enfants et adaptées à leur âge.

Un animateur en musique a été récemment recruté par la municipalité.

Ainsi, les enfants ont pu découvrir de nouvelles activités manuelles et créatives, découvrir de nouveaux jeux sportifs collectifs, bénéficier d'une approche sur le développement durable avec une étude de l'eau et une initiation à la musique.

Prochainement d'autres activités seront proposées

LA GARDE ADHEMAR



Des changements à la Garderie périscolaire et à la cantine ! La garderie qui a connu ses débuts il y a plusieurs décennies au dessus de la salle Henri Girard a déménagé au rez-de-chaussée de l'école élémentaire. Des locaux neufs de plain pied, plus spacieux, mieux insonorisés, lumineux, avec un accès direct sur la cour de récréation permettent un accueil dans de bien meilleures conditions.

Cantine et Garderie étaient gérée par l'APE (association des parents d'élèves) qui a décidée de ne pas continuer dans cette voie et de ne conserver qu'une partie festive des ses activités.

La commune ne veut pas voir disparaître notre cantine traditionnelle et notre service d'accueil et prend donc le relai de l'association.

Madame ROUSSIN Janine concoctait de bons petits plats pour les enfants Lagardiens. Elle a fait valoir ses droits à la retraite et depuis septembre, la municipalité a confié la préparation des repas à Madame Eliane GENESTON. Madame Carine BRETON est venue remplacer Mme GENESTON à l'école maternelle. A la cantine les plats sont préparés sur place et de très gros efforts sont depuis menés sur la qualité des produits proposés en terme de provenance et de traçabilité et surtout de qualité : **produits frais, locaux et ou bio...**

Travaux d'urgence sur les fossés et le ruisseau du Creux Rouge

Ce ruisseau descend de l'ancienne carrière d'ocre situé sur la commune. La pente étant très faible, la vitesse de l'eau diminue et le phénomène de sédimentation/décantation entre en jeu entraînant l'ensablement et bouchant totalement la buse qui permet d'évacuer les eaux à la Berre. L'objectif des travaux était multiple. Abattage de 4 peupliers morts pour **sécuriser** les usagers . **Curage** du ruisseau. Rétablissement du bon écoulement. La buse permettant l'évacuation des eaux sous le béal sera curée manuellement ou par un curage hydrodynamique. **Ces travaux sont financés par la commune .**



Cérémonies dans votre village : (Le 11 nov, le 5 déc., le 19 mars, le 8 mai, etc.) ...

Malgré le vent , la pluie, ils sont tous là pour honorer digne un devoir de mémoire . Le conseil municipal jeune et leur maire Victor Splendido, les élèves de notre école primaire avec leur porte drapeau, encadrés par leurs maîtresses, les musiciens « La Lyre », les sapeurs pompiers et l'amicale des anciens combattants, le conseil municipal et de nombreux Lagardiens. Un moment solennel et citoyen partagé et toujours une très belle cérémonie du souvenir, qui sera sûrement enrichie par votre prochaine venue ...

URBANISME & REGLEMENTATION

Il avait été proposé, lors de notre profession de foi, la tenue d'une permanence en urbanisme .

Cette promesse a été tenue et remplit son rôle plus que prévu. En effet, en un an, ce sont plus de 150 Lagardiens qui ont rencontré Martine CHALET, adjointe à l'urbanisme. Que ce soit, pour acheter, modifier , construire , diviser une propriété, les personnes apprécient ce service gratuit qui leur simplifie la vie, en aidant à la compréhension du règlement du Plan Local d'Urbanisme, en montant les dossiers avec elles ou en les adressant à d'autres services publics départementaux en cas de besoin. Preuve en est qu'il y avait un réel besoin. les permanences ont lieu le mercredi (dans la mesure du possible, sur rendez-vous) .

LA GARDE ADHEMAR



Inauguration de l'école en présence de :

Marie Pierre Mouton conseillère départementale, maire et présidente de l'intercommunalité, Mr le Sous Préfet de la Drôme Bernard Roudil, les enfants et les enseignantes de La Garde Adhémar, les élus et maires des communes voisines et le **Conseil Municipal de Jeunes** créé depuis cette année !

Elèves et enseignants peuvent maintenant évoluer dans un milieu adapté, moderne, lumineux et confortable tout en répondant aux normes de sécurité.

Déchetteries . Il y avait 4 déchetteries sur notre territoire ! Toutes sur des modes de fonctionnement différents ! Heureusement, la situation tend à s'améliorer. La naissance de la Communauté de Commune Drôme Sud Provence (CCDSP) en janvier dernier fait un premier pas vers la simplification...

La CCDSPP gère les 4 déchetteries (Donzère, Suze la Rousse, St Paul et Malataverne).

L'accès en est ouvert à tous les habitants de l'interco !

Règlement intérieur de la déchetterie / L'accès aux déchetteries est réservé aux particuliers, aux professionnels, aux associations qui tarifient leurs services et aux collectivités territoriales. Ces usagers doivent résider sur les communes du territoire de la Communauté de Commune Drôme Sud Provence. Les horaires sont les suivants : 9h-12h / 14h-18h tous les jours . Fermée le dimanche après midi et lundi matin ainsi que les jours fériés.

SONT INTERDITS : les ordures ménagères - Les déchets industriels - Les déchets putrescibles à l'exception des déchets de jardin - Les déchets médicaux - Les souches d'arbres avec des pierres - Les déchets inflammables, toxiques, corrosifs ou explosifs - Les produits contenant de l'amiante - Les pneus des véhicules agricoles

L'APPORT DES CARTONS EST GRATUIT MÊME POUR LES PROFESSIONNELS



URBANISME AMENAGEMENT



Création de la première partie du chemin à usage coupe feu uniquement et en protection du lotissement des Montjars. Ce chemin part de la salle Petit Rieu et rejoint le nouveau lotissement. Prochainement un deuxième tronçon partira du lotissement vers le château d'eau. Celui-ci est déjà tracé et débroussaillé.

La nouvelle station d'épuration (qui a bénéficié de 70% de subventions) est aujourd'hui en fonction. Les Lagardiens sont conviés à son inauguration . le 5 juin à 17 heures sur le site.

Le Marché de Maitrise d'œuvre pour la réalisation d'un nouveau château d'eau (résolution des problème de pression) indispensable à la commune est lancé.

